



COMMISSION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE

Soixante-sixième session
13-19 mai 2010
Incheon (République de Corée)

**EXAMEN DES QUESTIONS RELATIVES À L'APPAREIL SUBSIDIAIRE
DE LA COMMISSION, Y COMPRIS LE RAPPORT SUR L'EXÉCUTION
DU PROGRAMME DE L'EXERCICE BIENNAL 2008-2009 ET LES
ACTIVITÉS DES INSTITUTIONS RÉGIONALES DE LA CESAP**

(Point 3 de l'ordre du jour provisoire)

**RAPPORT SUR L'EXÉCUTION DU PROGRAMME DE
L'EXERCICE BIENNAL 2008-2009**

Note du secrétariat

RÉSUMÉ

Le présent document dresse le bilan de l'exécution du programme de la CESAP pour l'exercice biennal 2008-2009 eu égard aux réalisations escomptées, telles qu'indiquées pour chaque sous-programme dans le cadre stratégique de l'exercice biennal. Le rapport sur l'exécution du programme comporte a) un aperçu des principales réalisations du programme et b) la présentation, par sous-programme, des résultats obtenus au cours de l'exercice biennal 2008-2009.

Le présent rapport constitue un instrument essentiel pour permettre à la CESAP de rendre compte à ses membres et membres associés de la bonne utilisation de ses ressources et de l'exécution des activités prescrites. Le bilan des réalisations et des résultats est fondé sur l'information recueillie dans le cadre d'enquêtes et entretiens auprès des utilisateurs finals des produits et services du secrétariat, ainsi que sur des évaluations et autres formes d'examen.

Le rapport sera examiné par le Comité consultatif des représentants permanents et autres représentants désignés par les membres de la Commission (CCRP) à sa trois cent trente et unième session, qui se tiendra le 24 mars 2010. Un additif reflétant les résultats de cet examen sera, s'il y a lieu, publié sous la cote E/ESCAP/66/4/Add.1

La Commission est invitée à examiner ce rapport et à présenter ses observations sur l'exécution de l'ensemble du programme de travail de la CESAP et de ses huit sous-programmes. Compte tenu des enseignements tirés, elle souhaitera peut-être donner au secrétariat ses directives sur les modalités d'exécution qui permettraient d'améliorer à l'avenir l'efficacité de l'action de la CESAP.

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Page</i>
I. PRINCIPALES RÉALISATION DU PROGRAMME DE L'EXERCICE BIENNAL 2008-2009	1
II. RÉSULTATS DE L'EXERCICE BIENNAL 2008-2009	3
A. Direction exécutive et administration	3
B. Sous-programme 1: Pauvreté et développement	5
C. Sous-programme 2: Statistiques	6
D. Sous-programme 3: Développement des pays et territoires insulaires du Pacifique	7
E. Sous-programme 4: Commerce et investissement	8
F. Sous-programme 5: Transports et tourisme	10
G. Sous-programme 6: Environnement et développement durable	11
H. Sous-programme 7: Technologies de l'information, de la communication et de l'espace	12
I. Sous-programme 8: Développement social, y compris les problèmes sociaux persistants et les problèmes émergents	14

I. PRINCIPALES RÉALISATIONS DU PROGRAMME DE L'EXERCICE BIENNAL 2008-2009

1. Pendant la période 2008-2009, la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique a renforcé sa position en tant que centre régional pour la promotion d'un développement inclusif et durable en Asie et dans le Pacifique par la prestation de conseils de haut niveau sur les politiques et par des travaux analytiques stratégiques. Un résultat majeur a été l'engagement pris par la Commission de mettre en place un cadre régional d'action pour traiter les crises alimentaire, énergétique et financière. Les publications phares de la CESAP telles que l'*Economic and Social Survey of Asia and the Pacific* et l'Annuaire statistique pour l'Asie et le Pacifique ont reçu un traitement sans précédent dans les médias et accru le nombre de leurs lecteurs, ce qui témoigne de leur importance comme outils de référence pour les responsables des politiques et les chercheurs de l'ensemble de la région.

2. La Route d'Asie et le Chemin de fer transasiatique, deux initiatives de longue date de la CESAP, ont continué à catalyser un certain nombre d'initiatives nationales et multilatérales. Les activités de promotion de haut niveau ont abouti à l'adoption, par le premier Forum des ministres asiatiques des transports, de la Déclaration de Bangkok sur le développement des transports en Asie, qui a établi des priorités immédiates pour la coopération régionale dans le secteur des transports. Un autre résultat majeur d'efforts soutenus de promotion a été obtenu en matière d'environnement avec l'élaboration par huit États membres de stratégies de croissance verte.

3. La Commission a continué à donner suite à son engagement en faveur de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement. La publication réalisée conjointement par la CESAP, le Programme des Nations Unies pour le développement et la Banque asiatique de développement et parue sous le titre « Un avenir à portée de main : partenariat régional sur les Objectifs du Millénaire pour le développement en Asie et dans le Pacifique », à laquelle a été fait un très bon accueil, a examiné les perspectives de la réalisation des objectifs et cibles du Millénaire, mis en lumière les lacunes critiques et analysé les mesures à prendre pour poursuivre la mise en œuvre des Objectifs du Millénaire pour le développement. La CESAP a également porté une attention particulière aux difficultés liées à la réalisation des objectifs en matière de santé, et a présenté des travaux analytiques à l'appui des initiatives de communication en même temps que constitué un forum pour l'échange de bonnes pratiques. Un appui a également été apporté à l'élaboration d'une stratégie régionale pour le Pacifique en matière de handicap, et des travaux ont été réalisés pour améliorer les statistiques ventilées par sexe et les statistiques du handicap. Au niveau infranational, plusieurs villes ont décidé d'adopter les méthodes de gestion des déchets solides présentant de l'intérêt pour les pauvres recommandées par la CESAP et, dans six États membres, des organismes de financement du logement ont décidé d'établir un réseau d'organismes officiels communautaires de micro-financement pour échanger des pratiques novatrices.

4. Les partenariats de la CESAP avec les organisations régionales et avec d'autres entités des Nations Unies se sont développés en 2008-2009 en vue d'accroître l'efficacité globale de l'action de développement. Ainsi, l'évaluation commune post-Nargis, effectuée en partenariat entre le Gouvernement du Myanmar, l'ONU et l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), a joué un rôle majeur dans l'action de collecte de fonds en faveur des victimes du cyclone. De plus, l'étude « *Striving Together : ASEAN and the UN* », rédigée par la CESAP avec une contribution du Mécanisme de coordination régionale, a joué un rôle majeur dans la décision de porter le partenariat ASEAN-ONU au niveau de l'exécution.

Difficultés, obstacles et objectifs non-atteints

5. La principale difficulté rencontrée en 2008-2009 a été liée à la nécessité d'obtenir d'urgence et de manière continue des réactions rapides, efficaces et cohérentes de la part de la région face aux multiples crises de développement concernant l'alimentation, l'énergie, le financement et les changements climatiques. La CESAP a apporté sa contribution à ces problèmes en apportant aux États membres le bénéfice d'une analyse appropriée des politiques et d'options de politiques recommandées.

6. Suite à l'adoption par la Commission d'un nouvel appareil de conférence (résolution 64/1),¹ les sessions de la Commission et des comités subsidiaires ont attiré un plus grand nombre de participants de haut niveau des gouvernements. Le passage d'une approche thématique à une approche plus orientée vers des problèmes particuliers a facilité un débat ciblé et constructif et permis d'obtenir des résultats efficaces dans l'intérêt des membres de la CESAP.

¹ Résolution 64/1 sur la restructuration de l'appareil de conférence de la Commission.

* Les produits indiqués ici sont inscrits dans le projet de budget-programme soumis à l'Assemblée générale à sa soixante-deuxième session (A/62/6, Sect. 18). Le budget-programme pour l'exercice biennal 2008-2009 a été approuvé par l'Assemblée générale dans sa résolution 62/237 du 22 décembre 2007. Pour le programme de travail approuvé, voir Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-deuxième session, supplément n° 6 (A/62/6/Rev.1).

II. RÉSULTATS DE L'EXERCICE BIENNAL 2008-2009

A. Direction exécutive et administration

Objectif de l'Organisation : Assurer l'exécution intégrale des décisions des organes délibérants et la compatibilité avec les politiques et procédures de l'ONU s'agissant de la gestion du programme de travail et du personnel et des ressources financières de la CESAP.

Réalisation escomptée 1: Le programme de travail est géré et appuyé efficacement par le personnel et les ressources financières

État des réalisations: À la fin de 2009, 91 % des produits prévus pour l'exercice 2008-2009 avaient été réalisés, conformément à l'objectif fixé. Le taux d'exécution du budget ordinaire, légèrement supérieur à 100 %, était également conforme à l'objectif. Le personnel et les autres ressources nécessaires à l'exécution intégrale du programme ont donc été assurés et ont été gérés de manière appropriée durant l'exercice.

Réalisation escomptée 2: Recrutement et affectation du personnel dans les délais fixés

État des réalisations: Le recrutement étant considéré comme la responsabilité partagée des gestionnaires concernés, des spécialistes des ressources humaines, des membres des groupes d'évaluation et des membres des organes centraux de contrôle, un certain nombre d'initiatives parallèles ont été prises pour accélérer le recrutement du personnel de la catégorie des administrateurs. La CESAP a organisé des sessions de formation sur l'élaboration des annonces de vacance de poste, la rédaction des tests écrits, la formulation des questions d'entretien et l'évaluation des candidats. Dans le même temps, presque tous les membres des groupes chargés des entretiens ont suivi les stages de formation obligatoires sur les techniques et d'entretien fondées sur les compétences, et des ateliers ont été organisés régulièrement pour faire connaître aux membres des organes centraux de contrôle ainsi qu'aux fonctionnaires responsables des postes à pourvoir leurs rôles et leurs responsabilités. Pour rationaliser et accélérer les processus de recrutement, les organes centraux de contrôle de la CESAP ont tenu des réunions «virtuelles» qui leur ont facilité la tâche et permis de mieux respecter les échéances fixées pour l'examen des candidatures et la prise de décisions. La CESAP a également tiré parti de l'exercice de planification des effectifs du secrétariat pour l'aider à veiller au respect des délais de recrutement.

Réalisation escomptée 3: Meilleure représentation géographique et équilibre hommes-femmes parmi le personnel

État des réalisations: De nombreuses initiatives ont été prises pour améliorer le recrutement du personnel selon une représentation géographique aussi large que possible et de nombreux efforts ont été faits pour assurer l'équité du statut des deux sexes dans le recrutement du personnel de la catégorie des administrateurs de toutes les classes. La stratégie poursuivie comportait une plus large diffusion de l'information sur les possibilités d'emploi à la CESAP afin d'attirer des candidats potentiels de toutes les régions du monde, en particulier des États membres non représentés et sous-représentés, de cibler des domaines de compétence particuliers et de promouvoir un meilleur équilibre entre les sexes. La CESAP a pris des mesures additionnelles à la fin de 2009 et a utilisé une approche plus systématique et diverses méthodes, y compris l'approche directe. Une première mesure, qui s'est révélée efficace, a consisté à améliorer la représentation géographique et l'équilibre entre les sexes par l'intermédiaire des concours nationaux de recrutement. Les résultats de ces nouveaux efforts et les réalisations obtenues devraient apparaître pendant le premier trimestre de 2010.

Réalisation escomptée 4: Identification des problèmes émergents à porter à l'attention des États membres

État des réalisations: La CESAP s'est repositionnée en tant que principal centre régional pour la promotion d'un développement inclusif et durable en Asie et dans le Pacifique. De nombreux États membres se sont engagés à renforcer la CESAP et sa pertinence pour guider le processus de développement dans la région. Cet engagement renouvelé des États membres s'est traduit non seulement par une participation accrue de leur part aux activités de la CESAP mais aussi par l'intention qu'ont exprimée certains d'entre eux (dont la Chine, la Fédération de Russie et la République de Corée), d'accroître leurs engagements financiers.

Réalisation escomptée 5: Amélioration de la cohérence des politiques pour la gestion des activités de développement économique et social des Nations Unies

État des réalisations: Le nombre des activités exécutées en collaboration avec d'autres entités a continué d'augmenter. Les activités communes ont porté sur certains des problèmes les plus préoccupants de la région. L'action concertée et les synergies résultant de la collaboration avec d'autres entités des Nations Unies, notamment dans le cadre du Mécanisme Asie-Pacifique de coordination régionale, ont permis à chaque organisme d'apporter sa contribution dans son domaine de compétence particulier et ont accru l'impact global de l'action de développement des Nations Unies dans la région.

Réalisation escomptée 6: Mobilisation et promotion de l'information sur le rôle de la CESAP dans la région Asie-Pacifique

État des réalisations: Pendant la période 2008-2009, la situation de la CESAP en tant que principal forum permettant aux pays de la région de s'associer et de formuler un point de vue régional face aux problèmes mondiaux s'est trouvée renforcée. Dans les médias, les commentateurs ont de plus en plus mentionné la CESAP comme l'organisme chef de file pour traiter les problèmes d'importance régionale, notamment en rapport avec les crises économique, alimentaire et énergétique et les changements climatiques, par l'élaboration d'options politiques. Les progrès de la place faite à la CESAP par les médias ressortent de l'augmentation du nombre d'articles publiés sur ses travaux, notamment la parution dans 54 journaux de la région de 17 articles d'opinion de la Secrétaire exécutive, ainsi que de l'intérêt accru pour l'information présentée sur le site Web de la CESAP.

Réalisation escomptée 7: Progrès des pays les moins avancés sur la voie de leur radiation de la liste des PMA grâce à la mobilisation des efforts régionaux pour traiter les problèmes des pays les moins avancés et des pays en développement sans littoral et insulaires dans le contexte des mandats mondiaux

État des réalisations: Au cours de l'exercice biennal 2008-2009, la Commission a mis l'accent sur les besoins de groupes spéciaux de pays et a adopté à ce sujet un certain nombre de résolutions dont les suivantes: 64/1: Restructuration de l'appareil de conférence de la Commission; 64/6: Réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement dans la région de la CESAP; 65/1: Application du document final de Bali pour faire face aux crises alimentaire, énergétique et financière; 65/6: Appui à la création d'un groupe international de réflexion des pays en développement sans littoral. L'attention à ces questions a été galvanisée par les efforts qu'a déployés la Secrétaire exécutive pour placer plus fermement le Pacifique au centre des pourparlers régionaux, et par les sessions préparatoires des organes spéciaux sur les pays insulaires en développement du Pacifique, les pays les moins avancés et les pays en développement sans littoral, à l'occasion desquelles l'attention a été centrée sur les problèmes de développement particuliers à ces groupes de pays.

B. Sous-programme 1: Pauvreté et développement

Objectif de l'Organisation: Progresser sur la voie de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement par le biais de l'adoption et de la mise en œuvre de politiques et de programmes de croissance économique, de développement et de réduction de la pauvreté, par les gouvernements, la société civile et le secteur privé en Asie et dans le Pacifique, en particulier dans les pays les moins avancés.

Réalisation escomptée 1: Renforcement des capacités des pays pour qu'ils puissent concevoir et mettre en œuvre des politiques économiques et de développement efficaces, viables et soucieuses de l'égalité des sexes pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement, notamment dans le domaine de la réduction de la pauvreté

État des réalisations: En 2008-2009, la CESAP a institué des concertations interactives sur les grands problèmes économiques et sociaux des États membres et a favorisé le renforcement des capacités à formuler et appliquer des stratégies de développement économique et des politiques de réduction de la pauvreté grâce à des activités analytiques et normatives. À la suite de ces initiatives, un certain nombre d'États membres ont indiqué avoir adopté des mesures efficaces, durables et sensibles à la problématique hommes-femmes, notamment pour le renforcement des filets de sécurité sociale en période de crise économique, l'établissement d'un plan d'urgence régional destiné à répondre rapidement aux problèmes des banques locales, et le renforcement des mécanismes de coordination régionale des politiques macroéconomiques. Les résultats obtenus sont en partie attribuables à la place sans précédent qu'ont faite les médias à la publication phare *Economic and Social Survey of Asia and the Pacific*, ainsi qu'à d'autres activités qui accroissent la visibilité de l'action de la CESAP.

Réalizations escomptées 2: Renforcement de la capacité des gouvernements, de la société civile et du secteur privé en Asie et dans le Pacifique, en particulier dans les pays les moins avancés, d'élaborer et d'exécuter des programmes de réduction de la pauvreté qui soient efficaces, viables et soucieux de l'égalité des sexes et privilégient les groupes économiquement vulnérables

État des réalisations: La capacité des gouvernements, de la société civile et du secteur privé à formuler et mettre en œuvre des programmes de réduction de la pauvreté a continué de progresser, comme en témoigne le fait que les États membres ont adopté 25 bonnes pratiques en 2008-2009. Plusieurs villes ont décidé d'adapter les méthodes décentralisées de gestion des déchets solides présentant de l'intérêt pour les pauvres que recommande la CESAP. D'autre part, des institutions de financement du logement de six États membres ont décidé de créer un réseau pour l'Asie et le Pacifique d'institutions communautaires officielles, de microfinancement du logement, afin d'échanger des pratiques novatrices. Parmi les autres pratiques et approches recommandées par la CESAP qui ont été appliquées ou reproduites, il y a lieu de signaler les programmes communautaires d'épargne et de crédit, l'intégration de l'amélioration des taudis dans la planification nationale, l'approvisionnement en eau, les méthodologies de planification intégrée et les approches de développement rural.

Réalisation escomptée 3: Renforcement des capacités des pays pour qu'ils puissent élaborer et mettre en œuvre des politiques, des projets et/ou des programmes de recherche en matière de développement pour réduire la pauvreté rurale grâce au développement durable des cultures secondaires

État des réalisations: La CESAP a contribué à l'amélioration des capacités nationales à formuler et appliquer des politiques et programmes de réduction de la pauvreté rurale grâce à ces activités de renforcement des capacités dans le domaine du développement des cultures secondaires. Le retour d'information des participants aux activités de la CESAP indique que 66 d'entre eux sont en mesure d'appliquer les connaissances et compétences acquises, notamment en matière de certification des cultures secondaires afin d'améliorer l'accès aux marchés des pauvres des régions rurales, et en matière de certification des produits permettant d'accroître la valeur des produits frais et traités.

C. Sous-programme 2: Statistiques

Objectif de l'Organisation: Améliorer la production, la diffusion et l'utilisation de statistiques clefs dans les domaines démographique, social, économique et environnemental, notamment les indicateurs des Objectifs du Millénaire pour le développement, par les systèmes statistiques nationaux en Asie et dans le Pacifique, conformément aux normes et aux bonnes pratiques convenues sur le plan international.

Réalisation escomptée 1: Renforcement des capacités des pays de l'Asie et du Pacifique, en particulier des pays les moins avancés, pour qu'ils puissent fournir les données requises pour mesurer les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement convenus internationalement

État des réalisations: En 2008-2009, la CESAP a continué à apporter son appui au renforcement des capacités nationales pour la collecte de données dans les domaines des statistiques de l'État civil, des statistiques de l'emploi dans les secteurs structuré et non structuré et pour l'élaboration de normes internationales de mesure du handicap. Le Comité de statistique a été reconnu par les États membres comme l'instance directrice en matière de développement des statistiques en Asie et dans le Pacifique. D'autre part, un dialogue sur les statistiques par sexe a débuté et a constitué la base de partenariats dans ce domaine, en particulier pour mesurer la violence à l'égard des femmes. La CESAP a également appuyé le renforcement des capacités statistiques nationales grâce aux activités de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique, en particulier ses contributions aux réseaux de formation statistique. Le développement des capacités nationales ressort de l'augmentation du nombre des pays qui disposent d'au moins deux ensembles de données pour les deux tiers au moins des indicateurs des Objectifs du Millénaire pour le développement.

Réalisation escomptée 2: Amélioration de l'accès des responsables politiques, de la communauté de développement et du public dans son ensemble à des indicateurs de développement et à des indicateurs à court terme comparables

État des réalisations: La région a amélioré l'accès des responsables politiques, de la communauté de développement et du grand public à des indicateurs de développement et à des indicateurs à court terme comparables : plusieurs nouveaux sites Web ont été créés qui publient les principales statistiques faisant l'objet d'un suivi. L'accès aux micro-données d'enquête pour l'Asie et le Pacifique s'est amélioré, et la plupart des pays de la région sont maintenant en mesure de communiquer des micro-données d'enquête et de recensement aux chercheurs et aux analystes des politiques pour faciliter la prise de décisions fondées sur les données factuelles. La conception de l'Annuaire statistique pour l'Asie et le Pacifique a été revue afin d'en faire un ouvrage de référence sur la région destiné à un public très large. L'application d'une approche multisectorielle et participative pour la production de l'Annuaire et la gestion centralisée de séries de données statistiques clefs harmonisées dans l'ensemble du secrétariat ont contribué sensiblement à améliorer la qualité des travaux analytiques de la CESAP.

Réalisation escomptée 3: Amélioration des connaissances et meilleure compréhension des tendances socioéconomiques nationales et régionales fondamentales, en particulier des progrès accomplis dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement, par les statisticiens officiels et les responsables politiques nationaux dans la région de l'Asie et du Pacifique

État des réalisations: La connaissance et la compréhension des grandes tendances socioéconomiques nationales et régionales se sont améliorées dans l'ensemble de la région. L'on peut en juger en particulier par le succès de l'Annuaire statistique pour l'Asie et le Pacifique : le site Web a reçu plus de 45 000 visites et la publication a été téléchargée par plus de 10 000 lecteurs. En réponse aux difficultés socioéconomiques de la région, et en particulier à la crise alimentaire et énergétique et au cyclone Nargis, l'on s'est employé à améliorer la qualité et la connaissance de l'information statistique dans le domaine de la sécurité alimentaire et de la collecte de données après les catastrophes afin d'assurer la poursuite des progrès dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement. Les travaux de la CESAP dans le domaine des catastrophes naturelles, qui ont été menés en étroite collaboration avec des organes des Nations Unies, ont fait notamment appel à des outils d'information statistique et géographique normalisés pour les activités de préparation aux catastrophes et de redressement rapide en cas de catastrophe.

D. Sous-programme 3: Développement des pays et territoires insulaires du Pacifique

Objectif de l'Organisation: Élaborer et mettre en œuvre des politiques pour parvenir aux objectifs de développement pertinents, notamment les Objectifs du Millénaire pour le développement, dans le Pacifique, en tenant compte des besoins spéciaux des petits États insulaires en développement, tels qu'ils figurent dans la Stratégie de Maurice.

Réalisation escomptée 1: Renforcement des capacités des pays pour qu'ils puissent formuler des politiques et des stratégies visant à améliorer les conditions de vie des groupes vulnérables

État des réalisations: En 2008-2009, les gouvernements des pays du Pacifique ont accru leurs capacités à mettre au point et appliquer des mesures pour l'amélioration des conditions de vie des groupes vulnérables, ainsi qu'en témoigne la mise en place de mécanismes nationaux de coordination pour les personnes handicapées. Cela a permis la formulation d'un projet de stratégie régionale du handicap pour le Pacifique, l'adoption ou la définition de politiques nationales du handicap dans trois pays, l'élaboration de projets de plans nationaux d'action sur l'emploi des jeunes qui seront intégrés dans des politiques nationales de l'emploi et de la main-d'œuvre de trois pays, et la mise au point de matériel didactique sur la création de revenus et d'emplois pour les jeunes. Les pays les moins avancés ont bénéficié de services consultatifs portant sur l'emploi des jeunes et sur l'application de la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement et la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement.

Réalisation escomptée 2: Renforcement de la coopération sous-régionale pour améliorer le développement économique et social durable des petits États insulaires en développement

État des réalisations: Étant donné la similarité des problèmes de développement des petits États insulaires en développement, l'on s'est employé à améliorer la coopération et à encourager le partage de données d'expérience et les travaux d'analyse sur les mesures à prendre pour surmonter les obstacles, dans le contexte d'une stratégie pour un développement économique et social durable bien étayé. La publication *Pacific Perspectives 2009: Crisis and Opportunities* a été consacrée aux grands problèmes de développement des pays du Pacifique, et l'*Economic and Social Survey of Asia and the*

Pacifique a mis l'accent sur les problèmes communs en matière d'emploi et sur les conséquences des crises financières mondiales, des fluctuations des cours des produits de base et des phénomènes climatiques extrêmes pour les pays du Pacifique, ainsi que sur les différents moyens d'y faire face. Un atelier sous-régional sur la planification, le calcul des coûts et la budgétisation des activités en faveur de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement a appelé l'attention sur les bonnes pratiques appliquées par les pays du Pacifique pour mettre en œuvre des stratégies nationales de développement durable. Le Centre des activités opérationnelles de la CESAP dans le Pacifique a constitué un cadre de coopération et de partage d'expérience et de bonnes pratiques entre les pays du Pacifique, notamment dans les domaines suivants : développement urbain, emploi, connectivité, développement durable, handicap, réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement et mise en œuvre de la Stratégie de Maurice. Afin de faciliter la mise en place de mécanismes sous-régionaux permettant d'intégrer la problématique hommes-femmes dans les politiques de développement, une aide a été apportée pour l'élaboration d'indicateurs sur la condition de la femme dans les petits États insulaires en développement du Pacifique.

E. Sous-programme 4: Commerce et investissement

Objectif de l'Organisation: Parvenir à une distribution plus équitable des avantages tirés de la mondialisation grâce au développement du commerce et des investissements à l'appui des objectifs de développement internationalement convenus, notamment les Objectifs du Millénaire pour le développement

Réalisation escomptée 1: Renforcement des capacités des pays pour qu'ils puissent négocier, conclure et appliquer efficacement les accords commerciaux multilatéraux et autres facilitant la réalisation des objectifs de développement internationalement convenus, notamment les Objectifs du Millénaire pour le développement

État des réalisations: En 2008-2009, la capacité des pays à négocier, conclure et appliquer efficacement des accords multilatéraux et autres accords commerciaux a continué à s'améliorer ainsi qu'en témoignent les progrès qu'ont réalisés les États membres de la CESAP qui sont observateurs à l'Organisation mondiale du commerce dans leurs négociations d'accession. L'un des quatre États membres envisageant de devenir membre de l'Accord commercial pour l'Asie et le Pacifique (ACAP) a présenté sa demande d'accession. Les participants aux activités de formation de la CESAP ont indiqué qu'ils avaient amélioré leur aptitude à concevoir, négocier et appliquer des politiques commerciales. Dans le cadre de l'expansion des activités du Réseau Asie-Pacifique de recherche et de formation commerciales (ARTNeT), la recherche commerciale régionale a été encouragée et ses résultats ont été publiés, et des séminaires ont été organisés à l'intention des responsables des politiques et des chercheurs. La base de données sur les accords relatifs au commerce et aux investissements en Asie et dans le Pacifique (APTIAD) qui constitue un outil analytique permettant de mesurer la performance des accords commerciaux régionaux, a également été étoffée, ce qui a permis à la CESAP et à ses membres de mieux suivre les progrès réalisés.

Réalisation escomptée 2: Renforcement des capacités et de la coopération régionale pour élaborer et mettre en œuvre des politiques et des programmes favorisant l'efficacité commerciale et visant à promouvoir la compétitivité internationale

État des réalisations: Des progrès ont également été réalisés pour accroître la capacité de la région à formuler et appliquer des politiques et programmes d'efficacité commerciale conçus pour promouvoir la compétitivité internationale, ainsi qu'on peut en juger en particulier par l'amélioration des connaissances et compétences des participants aux activités de formation de la CESAP. Le réseau d'experts des Nations Unies pour le

commerce sans papiers en Asie et dans le Pacifique, qui a été créé en 2009 pour accroître les capacités et favoriser la coopération régionale, a favorisé l'application des initiatives de guichet unique; a mis à la disposition des experts locaux un centre leur donnant accès à des connaissances et savoir-faire techniques et a organisé des activités de renforcement des capacités et de formation. Dans le domaine de l'information commerciale, l'augmentation du nombre de demandeurs d'information et d'abonnés à E-TISNET a permis à la CESAP de réaliser ses objectifs avant la fin de la période biennale.

Réalisation escomptée 3: Renforcement des capacités de concevoir et mettre en œuvre des politiques et programmes favorisant un climat propice aux investissements et un secteur privé compétitif

État des réalisations: La contribution de la CESAP au renforcement des capacités à concevoir et mettre en œuvre des politiques et programmes favorisant un climat propice aux investissements et un secteur privé compétitif a été particulièrement visible en 2008-2009 dans les politiques recommandées et dans le retour d'information des participants à l'issue de ces activités. Entreprises par la CESAP en collaboration avec différents partenaires, celles-ci ont porté sur les questions relatives à la responsabilité sociale des entreprises, et aux chaînes de valeur des petites et moyennes entreprises dans la région. Les activités menées dans le cadre du Pacte mondial ont renforcé la capacité des correspondants locaux du réseau, et les participants se sont engagés à définir une série de pratiques communes qui pourraient aider les signataires du Pacte mondial à appliquer ce programme. Les portails Web des différentes communautés ont reçu en moyenne 1 500 visites par mois pendant la période d'application pilote.

Réalisation escomptée 4: Renforcement des capacités de concevoir et mettre en œuvre des politiques et programmes favorisant une croissance économique durable et la réduction de la pauvreté rurale grâce au transfert des technologies agricoles et à la mise en valeur des entreprises agricoles

État des réalisations: Par l'intermédiaire du Centre des Nations Unies pour le génie et la machine agricoles en Asie et dans le Pacifique, la CESAP a contribué à l'accroissement des capacités de la région à concevoir et appliquer des politiques et programmes conçus pour promouvoir une croissance économique durable et réduire la pauvreté rurale; elle a employé à cet effet les mesures ci-après : a) lancement, à l'échelon sous-régional, d'une étude thématique sur la sécurité alimentaire, b) organisation d'un programme régional de formation de formateurs sur les techniques de culture du riz hybride, c) réunion d'un groupe d'experts sur la mécanisation agricole pour l'agriculture durable et d) atelier sur le développement de la bio-énergie. Le retour d'information reçu des participants sur l'utilisation faite des connaissances et des savoir-faire ainsi acquis a fait apparaître un renforcement des capacités dans les domaines de la bio-énergie, de la sécurité alimentaire et de l'agriculture durable. En outre, le transfert de capacités dans le domaine des agrotechnologies a bénéficié d'activités de synthèse sur les politiques et de recherches normatives sur les technologies vertes et de travaux de recherche-développement sur le génie agricole, les techniques de conservation agricole, la mécanisation agricole et l'application du Mécanisme pour un développement propre.

F. Sous-programme 5: Transports et tourisme

<p>Objectif de l'Organisation: Renforcer les politiques nationales qui contribuent à la mise en place d'un système intégré de transport intermodal international, et promouvoir les transports et le tourisme durables</p>

Réalisation escomptée 1: Renforcement des connaissances et des capacités des gouvernements, de la société civile et des organisations non gouvernementales afin qu'ils puissent élaborer et appliquer, dans le domaine des transports et du tourisme, des politiques et des programmes efficaces et viables, axés notamment sur les Objectifs du Millénaire pour le développement et les questions de la sécurité routière

État des réalisations: En 2008-2009, les gouvernements de la région ont fait la preuve de leur capacité à mettre au point des programmes et politiques de transport, notamment avec l'adoption, par le Forum des ministres asiatiques des transports, de la Déclaration de Bangkok sur le développement des transports en Asie. La Déclaration fixe des priorités immédiates pour la coopération régionale dans le secteur des transports en vue de la réalisation de la vision à long terme d'un système de transports et de logistique international intermodal intégré. Par ailleurs, les États membres ont adopté une multitude d'initiatives en matière de sécurité routière utilisant les objectifs, indicateurs et cibles régionaux de la CESAP. L'outil analytique mis au point par la CESAP pour l'évaluation de l'aptitude aux partenariats publics-privés (PPP) a offert un moyen commode d'évaluer l'aptitude d'un pays à mettre en œuvre des projets en PPP et à définir un plan d'action pour remédier aux lacunes dans les domaines connexes.

Réalisation escomptée 2: Renforcement de la capacité des gouvernements et des institutions financières internationales d'utiliser la Route d'Asie, le Chemin de fer transasiatique et d'autres initiatives lancées par la CESAP pour établir des liaisons de transport intermodal international

État des réalisations: Les réseaux de la Route d'Asie et du Chemin de fer transasiatique, qui ont été officialisés par des accords intergouvernementaux, ont continué à catalyser le développement routier et ferroviaire dans l'ensemble de la région, et ont suscité un certain nombre d'initiatives nationales, bilatérales et multilatérales. Le développement de ces réseaux a été inscrit dans les plans ou stratégies nationaux de plusieurs pays. La Route d'Asie constitue la référence pour le développement de programmes de coopération sous-régionale dans le cadre des organismes suivants : l'ASEAN, la sous-région Bassin du Mékong, l'Organisation de coopération économique, le Programme de coopération économique régionale pour l'Asie centrale, l'Initiative du Golfe du Bengale pour la coopération technique et économique multisectorielle et le Couloir Europe-Caucase-Asie (TRACECA). À la fin de 2009, la Route d'Asie reliait tous les pays sans littoral de la région, ce qui améliorait la capacité des gouvernements et des institutions financières nationales à utiliser les réseaux routier et ferroviaire asiatiques. De plus, les États membres de l'Organisation de coopération économique de Shanghai se sont entendus sur un projet d'accord destiné à faciliter le transport routier international, selon un processus appuyé par les travaux analytiques du secrétariat.

Réalisation escomptée 3: Renforcement de la capacité des gouvernements et du secteur privé national d'appliquer des mesures visant à améliorer les opérations et la logistique dans le domaine des transports internationaux

État des réalisations: Utilisant la méthode temps/coût distance mise au point par la CESAP pour évaluer les itinéraires de transport d'importance internationale, les gouvernements ont adopté un certain nombre d'initiatives pour identifier et supprimer les goulets d'étranglement. Par l'intermédiaire de la Banque asiatique de développement, cette méthodologie a été appliquée aux pays du Programme de coopération économique régionale pour l'Asie centrale et de la sous-région Bassin du Mékong. Aux termes de l'Accord sur le transport transfrontière dans la sous-région du Bassin du Mékong, trois pays ont officiellement ouvert des points de passage des frontières et, conformément à l'Accord, le trafic transfrontière a débuté sur le couloir Est-Ouest. Le succès des activités liées au Chemin de fer transasiatique et la reconnaissance du rôle de ce mode de transport dans le commerce international ont été mis en évidence par l'utilisation croissante du

réseau pour les mouvements transfrontières de trains-blocs de conteneurs. Trois couloirs de transport intermodal prioritaires reliant l'Asie du Nord-Est et l'Asie centrale ont été définis, et un projet de mémorandum d'accord et le mandat des comités directeurs de ces couloirs ont été approuvés.

G. Sous-programme 6: Environnement et développement durable

Objectif de l'Organisation: Améliorer la durabilité environnementale du développement économique et social et de la gestion des ressources naturelles, conformément aux objectifs de développement convenus sur le plan international, notamment les Objectifs du Millénaire pour le développement

Réalisation escomptée 1: Renforcement de la capacité des pays d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques et des programmes en faveur d'une croissance verte

État des réalisations: En 2008-2009, les États membres ont fait d'importants progrès sur la voie d'une économie verte dans la région. À la fin de 2009, huit pays au moins avaient élaboré des stratégies de croissance verte ou s'employaient à le faire. Six pays ont demandé un appui à cet effet et trois ont fait part de leur intérêt pour l'organisation de projets pilotes sur la croissance verte. Les mesures prises pour recommander la croissance verte en tant que stratégie pour un développement écologiquement durable et pour élargir et renforcer les partenariats dans ce domaine ont abouti à une plus grande visibilité et à une meilleure compréhension de la croissance verte, dont l'intérêt a été reconnu par un nombre croissant de parties prenantes dans l'ensemble de la région.

Réalisation escomptée 2: Renforcement de la capacité des pays de concevoir des moyens d'action socioéconomiques et de les utiliser pour améliorer la gestion et la protection de l'environnement

État des réalisations: Les mesures prises pour veiller à ce que le développement économique aille de pair avec la durabilité de l'environnement et s'accompagne de politiques socioéconomiques appropriées se sont poursuivies grâce à une série d'activités de sensibilisation et de renforcement des capacités. Dans le cadre de programmes d'efficacité existants, la CESAP a répondu aux besoins de groupes spécifiques de pays, tels que les membres du Programme de coopération de la sous-région de l'Asie du Nord et du Nord-Est en matière d'environnement, ainsi qu'à des groupes de population particuliers au sein des pays, par exemple les citoyens. Par l'intermédiaire de l'Initiative de développement durable de l'infrastructure urbaine, la CESAP a apporté un appui pour l'élaboration et l'application de politiques et activités en faveur d'un meilleur environnement urbain.

Réalisation escomptée 3: Amélioration de la capacité des pays d'élaborer des politiques et programmes efficaces en faveur de l'utilisation de techniques plus efficaces et moins polluantes pour la production, la gestion et l'utilisation des ressources énergétiques aux niveaux national, infrarégional et régional

État des réalisations: S'agissant des politiques et programmes de sécurité énergétique, l'amélioration des capacités nationales a été mise en évidence par un certain nombre de mesures qu'ont prises les responsables. Les États membres ont appuyé des efforts de la CESAP en faveur du renforcement de la sécurité énergétique sous-régionale et régionale. Poursuivant à son programme plus large relatif à l'énergie pour le développement durable au niveau sous-régional, la CESAP a continué à appuyer le renforcement des capacités des États membres à traiter les problèmes énergétiques sous-régionaux, notamment par l'intermédiaire du Programme spécial des Nations Unies pour les pays d'Asie centrale

(SPECA) et d'activités entreprises sous l'égide du Mécanisme intergouvernemental de coopération énergétique en Asie du Nord-Est.

Réalisation escomptée 4: Renforcement de la capacité des pays d'élaborer et d'appliquer de bonnes politiques et stratégies de développement durable en matière de gestion des ressources en eau et des catastrophes naturelles, particulièrement dans les pays exposés au risque de catastrophes (préparation, réaction et relèvement)

État des réalisations: La CESAP a amélioré les capacités nationales en matière de gestion des ressources hydrauliques grâce à une série d'activités. De ce fait, six mesures ont été prises par des pays d'Asie du Sud-Est pour intégrer la gestion des risques de catastrophe au niveau communautaire dans le développement socioéconomique. La Commission a adopté également la résolution 64/2 sur la coopération régionale en vue de l'application du Cadre d'action de Hyogo pour 2005-2015 : renforcer la capacité de récupération des pays et des collectivités de la région de l'Asie et du Pacifique face aux catastrophes naturelles. Des progrès ont également été réalisés pour introduire une terminologie spécifique de l'efficacité dans un certain nombre de plans nationaux relatifs à la gestion des ressources hydrauliques, y compris une directive pour la planification et le développement d'une infrastructure hydraulique écoefficiente, une stratégie sur le développement écoefficient des infrastructures hydrauliques, des procédures pour l'application de la gestion des eaux de crue et l'intégration d'une infrastructure hydraulique écoefficiente dans les plans de développement quinquennaux.

H. Sous-programme 7: Technologies de l'information, de la communication et de l'espace

<p>Objectif de l'Organisation: Améliorer l'accès équitable aux technologies de l'information, de la communication et de l'espace et leur utilisation, pour donner à tous la possibilité d'en tirer parti et assurer ainsi le progrès économique et social et la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement dans la région</p>

Réalisation escomptée 1: Renforcement de la capacité des pays d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques et programmes, notamment d'établir des initiatives favorisant l'égalité d'accès aux technologies de l'information, de la communication et de l'espace, en visant tout particulièrement la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement et du Programme d'action du Sommet mondial sur la société de l'information

État des réalisations: La contribution apportée par la CESAP en 2008-2009 au renforcement des capacités nationales dans le domaine des technologies de l'information, de la communication et de l'espace ressort de l'intérêt manifesté par 8 pays pour l'amélioration de leurs cadres réglementaires nationaux sur la base des travaux de la CESAP concernant les satellites de communications à large bande. Ces pays ont fait part de leur intérêt pour l'utilisation du satellite d'essai et de démonstration à ingénierie à large bande pour la gestion des communications et des catastrophes, et en tant que complément aux câbles à fibres optiques afin d'élargir encore l'accès aux technologies de l'information et de la communication (TIC) dans le Pacifique et en Asie du Sud. Un pays a pris des mesures pour formuler une politique nationale en matière de technologies de l'information et de la communication avec l'appui de la CESAP, et quatre autres ont demandé à pouvoir utiliser des instruments mis au point par la CESAP pour l'établissement de centres communautaires sur Internet dans les régions rurales.

Réalisation escomptée 2: Renforcement des capacités nationales, des partenariats et des mécanismes de coopération régionale concernant l'utilisation des technologies de l'espace pour atteindre les objectifs de développement convenus sur le plan international et réduire l'ampleur des catastrophes

État des réalisations: En étroite partenariat avec d'autres entités des Nations Unies, la CESAP a continué à apporter son appui aux mécanismes régionaux de coopération et de renforcement des capacités pour l'exploitation des technologies spatiales. Les principales réalisations de la période 2008-2009 ont compris a) le lancement d'un cadre de coopération sur la réduction des risques de catastrophe; b) la fourniture d'un appui par des agences spatiales de la région pour un mécanisme régional sur le suivi des catastrophes provoquées par la sécheresse et sur l'alerte précoce; et c) la création d'un réseau centré sur l'accès à l'information spatiale et sur la mise en œuvre de l'Initiative Sentinel Asia, qui comporte initialement 10 points de contacts nationaux. En outre 16 pays se sont associés au mécanisme régional de coopération Sud-Sud pour la réduction des risques de catastrophe promu par la CESAP, deux États membres ont organisé des stages de formation sur la géoinformatique et les applications spatiales pour la gestion des risques de catastrophe, et les partenariats associés à la composante régionale pour le Pacifique du Programme des Nations Unies pour l'exploitation de l'information d'origine spatiale au fin de la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence(UN-SPIDER) ont été renforcés.

Réalisation escomptée 3: Amélioration des capacités des pays et des institutions par des programmes de formation à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication au service du développement socioéconomique

État des réalisations: Au cours de la période 2008-2009, la CESAP a contribué à l'amélioration des capacités pour l'utilisation des TIC aux fins du développement socioéconomique par l'intermédiaire du Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et de la communication pour le développement (CAPTT). L'Académie du CAPFTIC pour l'initiation aux TIC des responsables publics a été lancée dans 12 pays et un appui consultatif a été apporté pour l'institutionnalisation de l'Académie dans les cadres nationaux de renforcement des capacités. À l'issue de stages de formation de l'Académie, 87 % des participants ont indiqué qu'ils avaient pu améliorer leurs compétences dans l'utilisation des TIC pour le développement socioéconomique. Ces activités ont été complétées par des ateliers de formation ciblée portant sur la gouvernance électronique, la réduction des risques de catastrophe, la problématique hommes-femmes, la sécurité de l'information, l'accès des handicapés aux TIC, et les statistiques de l'économie de l'information. Au total 1 105 participants de 66 pays ont bénéficié des formations du Centre au cours de la période biennale.

Réalisation escomptée 4: Renforcement de la capacité des pays d'entretenir et de promouvoir des systèmes d'innovation nationaux, l'objectif étant de créer des conditions propices au transfert de technologie et d'aider les pays de la région à faire face aux problèmes de développement dans le contexte de l'économie mondiale

État des réalisations: La capacité de transfert de technologie et de gestion de l'innovation de 16 États membres a été renforcée grâce à leur participation à des mécanismes de transfert des technologies et à d'autres programmes de renforcement des capacités appuyés par le Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie et ses réseaux régionaux. Au total, 15 États membres ont participé aux mécanismes de coopération institutionnelle destinés à renforcer leur capacité à promouvoir l'utilisation de ressources énergétiques renouvelables. En outre, des services consultatifs sur le transfert de technologie aux petites et moyennes entreprises ont été assurés aux institutions de trois États membres, et 13 pays ont participé à une réunion régionale des parties prenantes sur la promotion de réseaux de transfert de technologies pour les petites et moyennes entreprises.

I. Sous-programme 8: Développement social, y compris les problèmes sociaux persistants et les problèmes émergents

Objectif de l'Organisation: Renforcer les institutions afin d'assurer la fourniture de services sociaux équitables et d'intégrer les aspects sociaux dans le processus de développement, conformément aux objectifs de développement convenus au niveau international, notamment les Objectifs du Millénaire pour le développement

Réalisation escomptée 1: Renforcement de la capacité des pays d'intégrer une perspective sexospécifique dans les domaines prioritaires

État des réalisations: En 2008-2009, la capacité des pays en matière d'intégration de la problématique hommes-femmes dans les domaines prioritaires du développement a continué à s'accroître, ainsi que l'ont montré les rapports des gouvernements au Comité du développement social sur un certain nombre de mesures prises en faveur de l'égalité des sexes à l'échelon national. La CESAP a contribué à ce développement notamment par l'organisation d'une Réunion intergouvernementale de haut niveau chargée d'examiner la mise en œuvre à l'échelon régional du Programme d'action de Beijing et ses prolongements régionaux et nationaux, au cours de laquelle 81 % des participants ont indiqué avoir bénéficié de nouvelles idées pour traiter les questions de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes dans la région. D'autre part, 68 % des participants à la Réunion du Groupe d'experts sur les statistiques par sexe et l'utilisation d'indicateurs de la violence contre les femmes à l'appui de la Convention sur l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes et du Programme d'action de Beijing ont indiqué que la réunion leur avait permis d'acquérir de nouvelles connaissances sur les moyens de gouvernance soucieuse de l'égalité des sexes.

Réalisation escomptée 2: Renforcement de la capacité des pays de mettre en place les institutions nécessaires et d'élaborer et appliquer des mesures visant à améliorer la santé, conformément aux Objectifs du Millénaire pour le développement

État des réalisations: Sur l'ensemble des participants ayant assisté aux réunions et ateliers organisés à l'appui de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement relatifs à la santé, 89 % ont indiqué qu'ils avaient acquis de nouvelles connaissances quant aux politiques et interventions efficaces à cet effet. Les participants se sont félicités en particulier du rôle joué par le secrétariat dans l'échange de bonnes pratiques et comme source de données analytiques pouvant faciliter leur action de plaidoyer. Ils ont également reconnu les contributions positives apportées en matière de renforcement des capacités. Les États membres et autres parties prenantes ont fait très bon accueil aux publications présentant les travaux entrepris par le secrétariat sur les aspects de la mise en œuvre des Objectifs du Millénaire pour le développement concernant la santé.

Réalisation escomptée 3: Renforcement de la capacité des pays d'intégrer les aspects sociaux dans les divers secteurs du développement, et notamment de tenir compte des problèmes de population et des besoins des groupes socialement vulnérables

État des réalisations: Les résultats des initiatives prises par la CESAP pour intégrer les dimensions sociales aux divers secteurs de développement ont été mis en évidence lors des sessions de la Commission et des comités de la CESAP et aux réunions intergouvernementales et ateliers. On a pu en juger aussi dans les réponses aux questionnaires où les gouvernements signalaient qu'ils avaient élaboré des plans pour intégrer la mesure du handicap dans politiques des TIC, pour prendre en compte les

besoins des groupes vulnérables dans les politiques économiques, ainsi que pour traduire la problématique hommes-femmes dans les cadres nationaux de développement. Aux réunions de la CESAP organisées par la Division du développement social, 90 % des participants ont indiqué qu'ils avaient amélioré leurs capacités et que les réunions leur avaient offert toute une gamme d'options. En outre, 95 % des personnes interrogées ont indiqué qu'elles en étaient venues à mieux comprendre les préoccupations et les besoins des groupes socialement vulnérables du fait de leur participation.

- - - - -